

# **BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES**

Fonds de dotation

29 rue du Mirail

33000 Bordeaux

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES

Fonds de dotation

29 rue du Mirail

33000 Bordeaux

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

Au conseil d'administration du fonds de dotation BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

- d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
  - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
  - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation régi par l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
  - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 21 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Mathieu PERROMAT

# COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 730	1 758	972	1 518
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	730	730		
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 460</b>	<b>2 488</b>	<b>972</b>	<b>1 518</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 610		2 610	
Autres créances				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	154 812		154 812	116 394
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>157 422</b>		<b>157 422</b>	<b>116 394</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>160 882</b>	<b>2 488</b>	<b>158 394</b>	<b>117 912</b>

## Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	146 210	99 255
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>146 210</b>	<b>99 255</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 255	3 955
Dettes fiscales et sociales	10 930	10 852
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 850
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>12 185</b>	<b>18 657</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>158 394</b>	<b>117 912</b>



## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	3 513	
Produits de tiers financeurs		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>	-46 955	22 949
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	377 238	339 140
Dont Dons manuels	28 510	54 751
Dont Mécénats	348 727	284 389
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	2 000	
Autres produits		130
<b>Total I</b>	<b>335 796</b>	<b>362 219</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	66 967	55 587
Aides financières	212 450	255 560
Impôts, taxes et versements assimilés	566	-19
Salaires et traitements	42 563	37 195
Charges sociales	12 702	13 321
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	546	758
Autres charges	115	4
<b>Total II</b>	<b>335 909</b>	<b>362 406</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-113</b>	<b>-187</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	113	187
<b>Total III</b>	<b>113</b>	<b>187</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>113</b>	<b>187</b>

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>335 909</b>	<b>362 406</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>335 909</b>	<b>362 406</b>

---

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 158 394 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 0 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/06/2022 par les dirigeants de l'association.

## Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

---

Le fonds de dotation « Bordeaux Mécènes Solidaires » a été créé en juin 2012 à l'initiative de la Ville de Bordeaux, le CCAS (Centre communal d'action sociale) et le Crédit Municipal de Bordeaux.

Le fonds de dotation Bordeaux Mécènes Solidaires est une structure juridique qui vise à créer un lien social de qualité entre l'ensemble des bordelais. Il a pour objet de créer ou d'accompagner des actions visant à faire reculer la pauvreté et les inégalités, encourager la fraternité, les lieux d'entraide et de voisinage ainsi que le bénévolat, soutenir la coopération et le partenariat des personnes morales publiques ou privées qui concourent aux objectifs précédents et favoriser la concertation avec les habitants et leur participation à la construction et à la mise en oeuvre des actions correspondantes.

Le fonds de dotation a été créé sans dotation initiale. La dotation est consommable et pourra être utilisée sur décision du Conseil d'Administration.

Les ressources du fonds de dotation sont :

- La dotation consommable de 296 397 € votée en Conseil d'Administration

Auparavant hébergé gracieusement par le Crédit Municipal de Bordeaux qui reste l'adresse postale et statutaire, le fonds de dotation a déménagé en janvier 2020 et ses bureaux sont maintenant dans La Coloc, coworking associatif géré par la Mairie de Bordeaux, à titre payant, au 19 rue Père Louis de Jabrun à Bordeaux.

Pour certaines conventions, le règlement du don est échelonné sur plusieurs années.

## Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 (modifiés par les règlements ANC 2020-08 et 2021-05) de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

## Règles et méthodes comptables

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### **Conséquences de l'événement Covid-19**

---

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et la croissance de la structure. En revanche, l'impact en matière de besoin social et de précarité est accru, ce qui a amené le fonds de dotation à soutenir de nombreux projets au cours de l'année 2021.

La crise a également eu un impact sur la santé économique des entreprises du territoire, rendant certains mécénats plus difficile à réaliser et amenant dans le même temps une prise de conscience des entreprises favorable au mécénat.

## Notes sur le bilan

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 730			2 730
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 730</b>			<b>2 730</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	730			730
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>730</b>			<b>730</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 460</b>			<b>3 460</b>

## Notes sur le bilan

**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 212	546		1 758
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 212</b>	<b>546</b>		<b>1 758</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	730			730
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>730</b>			<b>730</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 942</b>	<b>546</b>		<b>2 488</b>

## Notes sur le bilan

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 610 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 610	2 610	
Autres			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>2 610</b>	<b>2 610</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

**Fonds propres****Tableau de variation des fonds propres**

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	99 255		46 955		146 210
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
<b>Situation nette</b>	<b>99 255</b>		<b>46 955</b>		<b>146 210</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>99 255</b>		<b>46 955</b>		<b>146 210</b>



## Notes sur le bilan

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 185 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 255	1 255		
Dettes fiscales et sociales	10 930	10 930		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>12 185</b>	<b>12 185</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 255
Dettes provis. pr congés à payer	3 306
Frais de déplacement CAP	297
Charges sociales s/congés à payer	1 509
<b>Total</b>	<b>6 367</b>

## **Charges et produits d'exploitation et financiers**

---

### ***Rémunération des commissaires aux comptes***

#### **Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 1 255 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

## Autres informations

**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		1	1	1
Employés				
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	

Les projets que le Fonds de dotation s'est engagé à financer en 2021 ont tous été décaissés en 2021.

## Autres informations

**Engagements reçus**

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Mécénats 2022 et 2023</i>	100 000
Autres engagements reçus	100 000
Legs nets à réaliser	
<b>Total</b>	<b>100 000</b>

Les engagements des mécènes pour apporter leur soutien au Fonds de dotation sont les suivants :

- Crédit Mutuel Arkea : 30 000 pour 2022.
- Kariban : 15 000 par an pour 2022 et 2023.
- Cap Ingelec : 10 000 par an pour 2022 et 2023.
- Primobox : 10 000 par an pour 2022 et 2023.

Ces conventions de mécénat ont été signées à la date de clôture des comptes.

**Contributions volontaires**

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	3 418	
Prestations en nature	9 578	132 936
Dons en nature	20 000	
<b>Total</b>	<b>32 996</b>	<b>132 936</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	20 000	
Prestations	9 578	132 396
Personnel bénévole	3 418	
<b>Total</b>	<b>32 996</b>	<b>132 396</b>

Les dons en nature correspondent à des lots remis lors du gala en 2021. Les prestations en nature correspondent à des compétences mises à disposition de Bordeaux Mécènes Solidaires.

## Compte d'emploi annuel des ressources

**Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
<b>EMPLOIS PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - Missions sociales</b>		
1.1 Réalisées en France	212 450	255 560
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	<b>123 459</b>	<b>106 846</b>
<b>Total des emplois</b>	<b>335 909</b>	<b>362 406</b>
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>		
<b>5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	46 955	
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>Total</b>		
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE</b>		
<b>1 - Ressources liées à la générosité du public</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	28 510	54 751
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats	348 727	284 389
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	5 627	318
<b>Total des ressources</b>	<b>382 864</b>	<b>339 458</b>
<b>2 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>		
<b>3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice</b>		22 949
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>Total</b>		